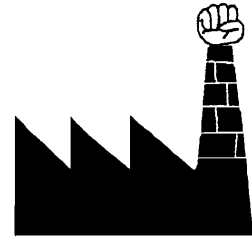


# A CONTRE COURANT

## syndical et politique

En mémoire de René SCHULBAUM (1914 - 1988)



### Une Constitution pour l'Europe des Versaillais ?

Cela fait maintenant 50 ans que la bourgeoisie se sert des institutions européennes pour s'acharner contre le mouvement ouvrier et ses conquêtes sociales. Depuis 50 ans en effet, "l'Europe" n'aura été que le cadre de l'organisation du Capital, une structure de coercition et d'intégration des économies capitalistes des différents Etats qui la composent. L'Europe des commissaires de Bruxelles, des juges de Luxembourg, des banquiers de Francfort, des policiers de Schengen et des ersatz de députés de Strasbourg, c'est un demi-siècle de destruction des droits sociaux, de précarisation et paupérisation du salariat, de démantèlement des services publics, de marchandisation des biens et services, de dislocation des garanties collectives. En dépit de tous ses griffonnages juridiques et maquillages institutionnels, le seul projet politique européen reste ce qu'énonçait explicitement sa dénomination d'origine, aujourd'hui délibérément caché : un *Marché commun* !

Et c'est ce demi-siècle de régressions sociales qu'on nous propose aujourd'hui de constitutionnaliser ? qu'on nous impose de reconduire et d'élargir à 25 ? Avec un salaire horaire de 1,35 euros en Bulgarie, les effets bénéfiques (pour le Capital) de l'élargissement ne tarderont pas !...

Il ne peut pas y avoir d'Europe sociale dans le cadre de l'Union européenne ! Toutes les Chartes sociales que nous vend la sociale-démocratie européenne pour nous faire avaler le tatcherisme bruxellois se heurtent à la logique anti-sociale du *Marché commun*. Tous les boniments que déblatère l'Europe Arc en Ciel des gauches plurielles (rouge, rose, verte) sur l'Union comme rempart à la mondialisation et contre-pouvoir à l'impérialisme américain, et son chantage sur l'air du «*Sans l'Europe, ce serait encore pire*» sont contredits pas cette réalité incontournable : l'Union est le cadre, et Bruxelles l'instrument, de la mise en œuvre du capitalisme mondialisé en Europe.

A contrario, croire possible au sein d'un espace géographique sanctuarisé, la conservation des droits sociaux conquis à l'époque du compromis social-démocrate dans le cadre des Etats nations est une illusion funeste. Il faut bien sûr résister, et s'arc bouter sur la défense des conquêtes sociales à chaque niveau où elles ont été structurées. Mais le mouvement social en Europe doit impérativement répondre à la double exigence à laquelle il est confronté. Celle d'abord de porter le combat au niveau où sont définies les orientations et prises les décisions. Le mot d'ordre évolue – «*Sortir du SME*», «*Non à Maastricht et aux critères de convergence*», «*Rejet de la Constitution Giscard*» - mais la nécessité reste la même : la rupture avec la bureaucratie communautaire et ses politiques anti-sociales. Celle également de mise en relation des salariés d'Europe pour coordonner une mobilisation unitaire contre la politique de l'Union – c'est à dire mener la lutte des classes au niveau européen où s'est organisé le Capital.

Aussi longtemps que, dans chaque pays, les mouvements sociaux en restent à la scène nationale; qu'ils se satisfont de la contestation de leurs gouvernements respectifs en laissant dans l'ombre et en paix les instances communautaires; qu'ils ne dénoncent pas la duplicité de leurs oppositions parlementaires qui, lorsqu'elles retrouvent le pouvoir, se fondent dans le même cadre communautaire pour y mener la même politique soumises aux mêmes directives dictées par les mêmes intérêts du Capital européen, ils confortent autant d'alternances gouvernementales stériles et enregistrent autant de désespérantes défaites.



# La CES : un syndicat de travailleurs ?

La raison d'être d'un syndicat est la défense des intérêts individuels et collectifs des travailleurs. Que ce syndicat soit national ou multi-national, ce rôle ne change pas. Le regroupement des principales centrales européennes au sein de la Confédération Européenne des syndicats (CES) avait donc pour objet une telle défense des intérêts des travailleurs de l'Europe occidentale.

Qu'en est-il dans la réalité d'aujourd'hui qui est celle des politiques ultra-libérales impulsées par les instances européennes et qui se veulent contraignantes à l'égard des Etats nationaux ?

Les mouvements de résistance en France et ailleurs, en réponse aux contre-réformes gouvernementales visant les retraites et la décentralisation/régionalisation, même non victorieux, ont cependant abouti à la sanction électorale des 21 et 28 mars dernier. En Espagne, la levée en masse des travailleurs à la suite des attentats du 11 mars faussement attribués à l'ETA s'est traduite là aussi par l'éviction de l'ultra-libéral Aznar et la victoire électorale du PSOE. Les optimistes (et/ou naïfs) auraient pu penser à une inflexion du cours des mesures de déréglementation programmées en France : Sécu, code du travail... Il n'en est rien, seule la brutalité s'est quelque peu atténuée. Manifestement la voix des citoyens, leur avis, ne comptent pas.

Il convient là de rappeler que s'est tenu, les 25 et 26 mars un sommet des chefs d'Etat chargé de faire appliquer nationalement les orientations de la politique de l'Union Européenne. Avec le maître-mot : *"il faut accélérer"*. C'est tout particulièrement le credo de Chirac en France. Accélérer la mise en œuvre des contre-réformes : assurance-maladie, indemnisation du chômage, développement de la flexibilité..

## La colégislation

Pour ce faire, et devant l'opposition des populations, le sommet européen tente d'élargir le processus de décision et, pour ce faire, il met en avant une suggestion : *"les gouvernements ne doivent pas être les seuls à soutenir et à préconiser le changement. Afin de favoriser l'adhésion au changement, le Conseil européen invite les Etats membres à créer des partenariats pour la réforme, qui associent les partenaires sociaux, la société civile et les pouvoirs publics"*. Ce "changement", on sait qu'il signifie : restructurations, dérégulation, licenciements, flexibilité, attaque contre les droits sociaux : retraites sécu, code du travail...

Pour le sommet européen, il y a essentiellement deux partenaires : le patro-

nat et la CES. Et il sait, à chacune de ses tentatives, qu'il peut compter sur eux. Pour la patronat, cela va de soi. En ce qui concerne la CES, cela peut paraître plus étonnant. Un syndicat appuyant les contre-réformes ultra-libérales hostiles aux intérêts des travailleurs ? Dès le 25 mars au matin, lors du sommet (dit) social tripartite, patronat et CES faisaient une déclaration commune dans laquelle ils se prononçaient *"pour un partenariat européen pour le changement"*, ainsi que pour *"l'application des directives européennes pour l'emploi"* et un *"plus haut degré de flexibilité"*. La CES a même créé un néologisme qui ne doit pas déplaire à nos libéraux : la *"flexicurité"*.

Il découle de ce positionnement de la CES favorable aux mesures libérales qu'elle se situe nécessairement de manière tout aussi favorable au projet de constitution européenne. Dans le même communiqué, elle déclare : *"nous avons besoin d'un traité constitutionnel qui permette d'avoir une meilleure structure pour l'action politique"*. L'article III – 105 du projet stipule que les partenaires sociaux peuvent donner leur aval pour la mise en œuvre du processus contenu dans l'article III – 106 qui prévoit que les accords conclus entre les partenaires soient *"mis en œuvre par des règlements ou des décisions européens adoptés par le Conseil des ministres sur proposition de la Commission"*.

Il s'ensuit que ces accords passés entre patronat et CES auront automatiquement force de loi européenne. Et l'on ose nous parler de pratique démocratique ! En fait, la démocratie a été détournée, bafouée depuis Maastricht et Amsterdam qui sont à l'origine de l'avènement du processus de colégislation. C'est ainsi que la CES, associée à "l'élaboration des normes sociales communautaires", devenue ainsi colégislatrice, a signé plusieurs accords devenus par la suite, et de façon automatique, des directives européennes comme celle de 1997 sur le travail à temps partiel et celle de 1999 sur les contrats à durée déterminée. On connaît la suite : une fois entrées dans chaque pays européen, ces directives aboutirent à la déréglementation et à l'atteinte au code du travail - et le pire est encore à venir sur ce terrain.

Quelle est donc la signification de cette intégration de la CES voulue par l'U.E. et les chefs d'Etat et de gouvernement d'avant le 1<sup>er</sup> mai 2004 ? L'institutionnalisation dans une Constitution européenne du rôle colégislateur de la CES s'affiche comme une loi suprême sur laquelle l'U.E. et les chefs d'Etat pourront s'appuyer pour passer du plan européen au plan national, neutralisant ainsi les bureaucraties syndicales nationales du fait de leur adhésion à la CES,

comme c'est le cas en France pour la CFDT et la CGT. On comprend mieux ainsi l'attentisme, l'immobilisme, voire les freins de la centrale de Thibaud devant les mouvements de contestation depuis l'entrée, récente, de la CGT dans la CES.

Ne pouvant obtenir l'aval des travailleurs européens en faveur de la politique de l'Union européenne profondément réactionnaire à l'égard des droits du travail et des acquis sociaux – les mobilisations en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Autriche... ont amplement montré le refus du saccage – les gouvernements se trouvent dans l'obligation de chercher des partenariats nationaux en tentant de transformer les syndicats en colégislateurs nationaux, à l'instar de la CES dont c'est le cas depuis des années. En France on en a déjà un aperçu avec l'attitude pro-patronale, de Chêrèque en pleine lutte sur les retraites. Ce glissement cependant n'est pas encore complètement acquis. La directrice générale de l'emploi et des affaires sociales à la Commission européenne, Odile Quintin, déclarait le 13 janvier 2004 : *"... le niveau national ignore largement ce que fait le niveau européen"*. La difficulté essentielle à laquelle se heurte la Commission tient à ce que, contrairement à la CES qui *"ne relève pas de la lutte des classes, mais de l'institutionnalisation de la politique européenne"*<sup>(1)</sup>, les organisations syndicales nationales sont le fruit des travailleurs eux-mêmes dans le cadre de leurs luttes de classe historiques.

L'enjeu apparaît clair pour les travailleurs : tout faire pour maintenir l'indépendance des syndicats nationaux et refuser les syndicats colégislateurs. C'est donc dire non à la CES et à la Constitution européenne.

(1) *Déclaration de l'ancien secrétaire de la CES, Emilio Gaboglio, dans sa préface à une brochure intitulée : "Qu'est-ce que la CES ?"*

Ce texte se réfère pour l'essentiel des données à un article de Daniel Shapira paru dans le n°37 de *"La Vérité"*, revue théorique de la IV<sup>ème</sup> internationale, sous le titre : *"LaCES et la Constitution européenne"*, et dans une mesure moindre, à l'édition du compte-rendu du congrès de la CES paru dans le n°60-61 du *"Manifeste des 500"* au titre explicite : *"La CES est-elle une organisation syndicale ?"*.

Nous reviendrons ultérieurement sur la CES étant donné l'importance de la question.

# Quel horizon de luttes pour le mouvement social ?

« Rien n'est plus dangereux en politique, surtout dans une période critique, de répéter des formules générales sans examiner le contenu social qu'elles recouvrent » **Trotsky, OÙVA la France ?**

En ce printemps 2004, la situation politique de la France reste déterminée par la succession de 3 événements majeurs qui, en deux années à peine, l'ont profondément marquée : le 21 avril, mai-juin 2003, le 28 mars. Trois dates ; trois faits dont le sens incertain nourrit débats et controverses entre les différents courants et les différentes organisations politiques ; trois épisodes de cette nouvelle configuration de la lutte des classes qui se laisse si difficilement appréhender. L'analyse, aussi serrée que possible, de la situation apparaît pourtant impérative autant qu'urgente. Car ce n'est qu'en faisant l'effort de comprendre les mécanismes sociaux et politiques qui ont conduit à cet enchaînement qu'il est possible de tracer les perspectives pratiques et théoriques d'un mouvement social de résistance à l'action gouvernementale et patronale dans les mois qui viennent.

## I

Le premier tour des présidentielles de 2002, marqué par la déroute du candidat socialiste et le succès de celui du Front National, fut la sanction - implacable et inévitable - de la politique de la gauche plurielle. En se présentant à l'élection Jospin avait déclaré, dans la stricte continuité de son quinquennat à Matignon, que « sa candidature n'était pas socialiste mais moderne ». C'était en effet le moins qu'il pouvait dire puisque, de Vilvoorde à Barcelone - de cette fermeture de l'usine Renault à sa signature actant l'allongement de 5 années de l'âge de la retraite dans toute l'Europe communautaire - le gouvernement Jospin aura invariablement conduit une politique de régression sociale. Et les quelques artifices sociaux que l'on prétend maintenant ressusciter (35 heures, emplois jeunes, CMU...) ne font illusion que pour ceux qui vivent d'illusion et pour qui la politique se ramène à l'illusion des proclamations politiciennes. Les 35 heures n'auront été - accompagnées d'une stricte austérité salariale et d'une intensification de la productivité (ce fameux stress des cadres !!!) - qu'effectives que pour les salariés les mieux intégrés et les plus protégés. Les emplois jeunes auront entretenu dans la précarité et la sous-rémunération une grande partie des salariés entrant dans le monde du travail. La CMU a dessiné le premier étage du démantèlement de l'assurance maladie que veut désormais mettre en œuvre et généraliser Raffarin III - le "panier de soins" de Douste-Blazy, c'est la CMU pour tous ! Ce ne fut ni le prétendu laxisme de la politique sécuritaire du gou-

vernement pluriel (la police est-elle jamais laxiste, et si Chevènement fut laxiste, qu'est ce que serait un ministre socialiste qui ne le serait pas ?), ni l'éparpillement des voix sur de multiples candidatures, ni le caractère démagogique de la campagne électorale de Chirac qui expliquent la débâcle du 21 avril. La seule explication, c'est la contestation par le salariat des orientations libérales d'un gouvernement d'union de la gauche (socialiste, communiste, écologiste). Et les 10% des candidats de l'extrême gauche exprimaient sur le terrain électoral l'exigence d'une politique de défense des intérêts du salariat contre les diktats incessants du patronat. Jospin n'avait voulu défendre ni les ouvriers de Moulinex, ni ceux Michelin, ni ceux de Lu. Ni les ouvriers de Moulinex, ni ceux de Michelin ou de Lu ne viendront le défendre lors de ce premier tour. Il n'est pas besoin de refaire le procès de la gauche plurielle, le verdict est tombé le 21 avril. Il est irrévocable (cf Le 13 mai de Jacques Chirac, ACC n° 135 à 138). Il convient en revanche de se prémunir de toute amnésie précoce et de garder vivante la mémoire de la gauche-plurielle réellement-gouvernante. Sa suffisance à l'égard du mouvement social, son autoritarisme et sa brutalité contre les luttes, le bilan destructeur de sa politique économique. A la suite et dans la même veine que les deux précédentes législatures : 1981-86/1988-93.

Il convient de combattre les faux-semblants des hiérarques socialistes, leurs bonnes excuses, leurs gros mensonges, leurs petites entourloupes et leurs vraies trahisons; il convient surtout de flétrir leur renoncement et soumission érigés, sans complexe, en politique volontaire voire héroïque contre un libéralisme qu'ils qualifient d'ultra pour justifier le leur, considéré comme social. Telle fut cette justification post-mortem du jospinisme par son valet de pied théorique, Cambadélis, qui anticipe déjà toutes les capitulations et malversations de l'action gouvernementale à venir des mêmes drôles de la rue de Solferino :

« Le bilan des années de gouvernement de la gauche plurielle fournit la preuve que la gauche peut non seulement conquérir le pouvoir, mais aussi l'exercer en restant pleinement elle-même (sic). A condition que sa nature soit celle d'un réformisme assumé comme tel. Car Lionel Jospin n'était pas élu pour rompre avec un monde dominant. Son programme législatif était celui d'une es-

pérance (re-sic). A l'époque de la mondialisation, il existait dans un contexte de rapports de forces défavorable, une voie entre l'adaptation et la contemplation réprobatoire: celle d'un réformisme conséquent. La politique économique et néo-keynésienne du gouvernement Jospin s'inscrivait en nette rupture avec la domination sociale-libérale des décennies précédentes. » (L'étrange échec)

La gauche gouvernementale défaite, l'extrême-droite incapable ni en mesure d'accéder au pouvoir d'Etat (en dépit de la propagande hystérique d'union sacrée à laquelle toutes les forces politiques, syndicales, associatives et médiatiques se prêtèrent, hormis un poignée d'organisations politiques et d'individus qui refusèrent de marcher dans la combine !), la mécanique de l'alternance devait naturellement ramener la droite parlementaire au pouvoir. Une droite revancharde, hargneuse, autoritaire et imbue de son triomphe ! Une droite résolue à mener à la hussarde sa politique, qui n'est autre que celle des éternels mêmes 200 familles et de leur Comité des forges (aujourd'hui rebaptisé Medef) et ne craignant pas, sous prétexte de le concurrencer et de lui couper l'herbe sous le pied, de mettre en œuvre une partie du programme du FN. Une droite bien décidée 15 ans après à reprendre, là où les entraves institutionnelles de la première cohabitation et la résistance inattendue des mouvements sociaux (manifestation contre le projet Devaquet, grève des chemists) l'avait enrayé, son fantasme de thatchérisation de la société française.

Cette détermination de la droite devait nécessairement aviver la lutte des classes en France et immanquablement conduire à l'affrontement entre le salariat et le gouvernement. L'une de ses principales conquêtes sociales à l'issue de la résistance, le système des retraites par répartition, constitua l'objet de la confrontation entre le salariat et le gouvernement, simple commis aux ordres du capital financier.

## II

Le mouvement social de mai-juin 2003 fut d'une profondeur, d'une ampleur et, dans certains secteurs, d'une durée incroyables. Une nouvelle fois, le peuple de France témoignait, de manière inattendue, de sa capacité de résistance collective au mouvement de démantèlement de ses conquêtes sociales. L'inertie des formations de la gauche parlementaire - et de la principale d'entre elles, le Parti

Socialiste - tenait bien moins à leur discrédit qu'à leur incapacité d'ouvrir des perspectives politiques à même de répondre à cette modeste mais inébranlable exigence du salariat : 37,5 pour tous ! Le mutisme et l'hébétéude des uns, les pitièreries des autres venaient de leur impossibilité de sortir de cette contradiction qui leur avait fait perdre les élections à peine 12 mois plus tôt : leur base électorale contestait dans la rue des mesures qui étaient grosso modo celles de leur programme commun. Et à Raffarin qui la sommat de dire quelle « autre » réforme elle aurait entreprise, l'opposition parlementaire ne pouvait bien évidemment répondre, puisqu'à l'une ou l'autre disposition réglementaire près, sa seule alternative, c'était la même réforme par d'autres gens. Aussi en signant le plan Fillon, la seule fois que Chérèque n'eut pas à mentir, c'est lorsqu'il déclara signer une réforme identique à celle du candidat Jospin aux élections présidentielles. On se demanda en revanche ce que pouvait bien avoir affaire à Dijon la CGT et le sens qu'il fallait donner à l'ovation que lui réservèrent les militants du PS en congrès. Applaudissaient-ils Thibault à titre de pénitence des années plurielles pour le remercier de lutter contre une réforme qui était la leur mais qu'à leur grand soulagement ils ne porteraient pas la responsabilité grâce à leur défaite de 2002 ? Ou applaudissaient-ils Thibault précisément pour le remercier de ne pas lutter contre cette réforme ?

Chacun dans son registre, chaque acteur joua son rôle et récita, avec plus ou moins d'adresse, son texte. Les socialistes, qui avaient fait leur campagne présidentielle sur les « 40 ans pour tous » s'engagèrent... à ne pas revenir sur la contre-réforme, mais à ne pas l'aggraver non plus ! Ils reconduisaient en fait ce qui, depuis le fameux slogan de la campagne « Génération Mitterrand » de 88 « *ni nationalisation, ni privatisation* », fonde leur position politique : le « *ni...ni* » - en l'occurrence ni plus de 40 ans, ni moins de 40 ans ! Un « *ni...ni* » qui, derrière un immobilisme de façade, laisse constamment l'initiative aux forces du capital et, dans les faits, conduit nécessairement à des concessions régressives puisqu'il ne prétend jamais à la conquête de nouveaux droits sociaux. Les Verts, comme toujours, s'inventèrent une parade pour esquiver la question et engagèrent leurs élucubrations métaphysiques et économétriques sur la pénibilité des travaux, l'espérance de vie à la retraite, ou encore le taux de remplacement à l'issue de la carrière professionnelle. Autant de questions réelles qui se posent à qui est réellement soucieux d'une réduction des inégalités sociales, mais qui, chez les écologistes, constituent autant de digressions pour ne pas répondre à l'exigence posée par le conflit : 37,5 pour tous ! Les communistes bien sûr pouvaient, depuis les travées de l'assemblée nationale haranguer les foules et se déclarer pleine-

ment solidaires des revendications des grévistes - y compris des 37,5 pour tous - ils restèrent en revanche bien silencieux sur leur attitude à l'égard d'un gouvernement de gauche qui ne reviendrait pas sur une telle décision. Soutien ou pas soutien ? Participation ou pas participation ? Soutien sans participation ? Participation sans soutien ?!....

De leur côté, les formations politiques de la gauche non gouvernementale ne parvinrent pas à sortir du jeu qui est traditionnellement le leur, de leurs pratiques usuelles, de leur chronique inconséquence. La LCR resta prisonnière de son activisme : elle courait à hue et à dia, appelait le four et le moulin à débrayer, active sur tous les fronts certes, mais incapable d'organiser et conduire cette grève générale à laquelle elle appelait ! LO resta prisonnière de ses pratiques et théorie bureaucratiques : elle n'envisagea d'appeler à la grève générale qu'à la seule condition que celle-ci fut déjà déclenchée. C'est pourquoi, en attendant ce mouvement spontané de masse que son orthodoxie bolchevique refuse et réfute théoriquement, elle fit taire au meeting de clôture de son congrès de juin les voix qui spontanément appelaient à la grève générale - croyant naïvement certainement que leur organisation allait le reprendre comme mot d'ordre. Les autres - lambertistes, anarchistes, libertaires, altermondialistes et autres coordinations -, restèrent prisonniers de leurs faiblesses organisationnels : ils s'efforcèrent, en fonction de leurs capacités d'organisation, de résister et de pousser, là où ils étaient implantés, à la grève générale mais ne purent infléchir de manière décisive le mouvement.

Le fait politique majeur reste que tout au long de la mobilisation aucune formation politique ne fut en mesure d'articuler la revendication massive du mouvement - celle d'un refus de la régression sociale du plan Fillon - et les moyens de la mettre en œuvre. Cette fameuse « absence de débouché » dont il fut tant débattu à l'issue du mouvement, c'était ce constat, simple et brutal, de l'absence d'une force politique ayant soit la volonté, soit la capacité de défendre cette revendication du maintien de 37,5 années de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein - revendication qui devenait dès lors révolutionnaire !!!

C'est pourquoi, tout au long de Mai-Juin 2003 - comme c'était déjà le cas en Décembre 95 mais de manière plus accentuée encore cette fois-ci - tous les regards se tournèrent vers les dirigeants syndicaux - dont les responsabilités outrepassaient celles de leurs fonctions de « partenaires sociaux ». Car c'est sur le terrain politique que se nouait l'affrontement et, le temps d'une grève, Thibault devenait à son corps défendant, le premier opposant à Raffarin.

Contre le plan Fillon, les con-

fédérations syndicales furent contraintes de n'organiser qu'à minima la mobilisation - sans quoi elles auraient immédiatement été amenées à poser la question des institutions du pays et de leur intégration croissante aux structures du capitalisme mondialisé - tout particulièrement l'Union européenne (voir page 2 du présent numéro d'ACC). Tout au long de la mobilisation elles s'efforcèrent d'en freiner l'ampleur et réussirent à bloquer le mouvement avant que se déclenche la grève générale. Il n'est ni possible, ni nécessaire, de revenir en détail sur l'analyse du mai-juin 2003 - déjà longuement développée dans les colonnes d'ACC (cf. « *Une si tenace atmosphère de jacquerie* », ACC N°145 à 148; « *Un printemps des peuples. Un !* » Jean-Marie Heinrich, ACC n° 145; « *Encore une bataille perdue* », Alain Bihl, ACC n° 145). Il convient simplement d'en rappeler les quelques enseignements suivants.

## On ne tire pas sur les cadavres

Le premier c'est l'affaissement de la CFDT, vraisemblablement annonciateur d'une disparition à venir en tant qu'organisation syndicale. Certes, comme la disparition de toute institution, celle-ci sera lente, progressive et sera masquée par le maintien d'une réalité formelle. Mais sans revirement critique avec les orientations libérales et ouvertement patronales qui sont désormais les siennes, la CFDT est condamnée à rejoindre au mouvoir la CFTC, et telle sa devancière ne plus être



qu'un cadavre impotent agitant, sur son fauteuil roulant, le hochet du «syndicalisme de réforme» pour faire croire qu'elle n'est toujours pas morte. Son union avec le Medef de Seillière est à ce point consommée qu'elle est désormais incapable de différencier ses propres positions de celles du patronat; elle se retrouve - quel que soit le conflit - toujours dans le camp des ennemis des salariés et est la première à dénoncer leurs revendications. Elle ne sert plus à rien, ni à personne. Mai-juin 2003 l'a bien démontré puisqu'elle s'est révélée, tout au long du mouvement, totalement extérieure et totalement impuissante. Elle n'aura contribué ni au développement, ni à l'échec du mouvement social. La CFDT n'avait pour seule fonction que celle d'être le fusible qui fait disjoncter les mobilisations; il est désormais à ce point périmé que même notre Thatcher en col roulé, Madelin, la dénonce comme un «syndicat jaune», traître aux intérêts des travailleurs. L'affaiblissement de la CFDT ne signifie pas pour autant la disparition de la nécessité d'une CFDT... ou de toute autre organisation syndicale acceptant le rôle de signataire. Une organisation syndicale assumant la double responsabilité d'acter le simulacre de négociation et de casser la dynamique revendicative ! Après FO de Bergeron et la CFDT de Notat, quel leader et quel sigle seront amenés à jouer ce nécessaire rôle de social-traître ? Car autant le patronat et le gouvernement ont besoin d'un partenaire social pour jouer la comédie de la négociation, autant la CGT en a besoin pour se défaire de ses responsabilités et faire porter à une organisation «réformiste» l'échec du mouvement.

### **Le réformisme social-démocrate de la CGT new-look**

La conséquence nécessaire du discredit de la CFDT fut en effet l'obligation - et c'est la leçon décisive du mouvement - pour la direction confédérale de la CGT de monter au créneau. Elle ne pourra plus - car elle ne peut déjà plus - se retrancher derrière l'alibi «CFDT» pour expliquer la défaite. Elle se voit désormais contrainte, soit d'afficher clairement son réformisme social-démocrate et de briser par œcuménisme consensuel et, accessoirement, autoritairement toute tentative de débordement de ce cadre, soit d'assumer la nécessité sociale présente et volens nolens rompre elle-même avec le réformisme social-démocrate qui, de manière plus ou moins dissimulée, détermine ses orientations.

La CGT retrouve ainsi sa position centrale dans le paysage syndical français; et ce sont ses décisions qui seront décisives - dans un sens ou dans l'autre: organisation de la victoire ou organisation de la défaite - dans les luttes à venir. Ce n'est d'ailleurs ni par coïncidence, ni par une quelconque mansuétude, qu'elle vient

d'intégrer au Congrès de Prague en mai 2003 - en lieu et place de la CFDT, et avec son soutien - le bureau exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats. C'est par nécessité politique: celle du patronat européen, et des institutions communautaires, d'intégrer le principal syndicat de chaque pays dans la cogestion du démantèlement des conquêtes sociales. Les «réformes» et la «modernisation» du système social européen - c'est à dire la liquidation de deux siècles de conquêtes sociales - ne peuvent pas se faire sans l'accord des organisations syndicales; elles ne pourraient surtout pas se faire si les organisations syndicales se décidaient à s'y opposer résolument. Dans son relevé de conclusions, le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens exprimait leur volonté sociale commune, celle de nouer dans chaque pays des «partenariats pour la réforme» associant syndicats, société civile et pouvoir publics pour mettre en œuvre la politique communautaire. (il faut renvoyer, à nouveau à la page 2 du présent numéro d'ACC). Le sommet précisait cette nécessité en la formulant ainsi: «*les gouvernements ne doivent pas être les seuls à soutenir et à préconiser le changement*». Cette formulation est évidemment un euphémisme qui vise à masquer le rapport de forces effectif entre le salariat et le capital, car ce n'est pas en termes de «devoir» que se pose la question, mais tout simplement en termes de «pouvoir». Il faut donc lire et comprendre ceci: «*les gouvernements ne peuvent pas être les seuls à soutenir et à préconiser le changement*». Tout élus qu'ils sont, ils n'en ont ni le pouvoir, ni la simple possibilité. Non seulement, ils sont contraints de ne pas opposer les syndicats à leur politique, mais ils en sont même réduits à avoir besoin du soutien des syndicats dans leur basse besogne de régression. Car spontanément et épidermiquement le salariat s'oppose aux régressions sociales que lui impose l'Union européenne. Quel salarié souhaite travailler plus et gagner moins ? Quel salarié souhaite cotiser plus longtemps et toucher moins ? Quel salarié souhaite cotiser plus et être moins remboursé ? Quel salarié n'est pas prêt à se battre pour la simple défense de ce qui a été acquis si on lui donne les moyens de se battre et on lui explique clairement que la victoire est l'objectif de la lutte ?

La CGT, ayant retrouvé sa position centrale dans le paysage syndical, il est indispensable de ne se tromper ni d'époque ni d'analyse dans l'examen de ses orientations actuelles. Ce n'est pas - comme elle le fit en 47, 53 et surtout 68, comme le fit le PC de Thorez en 36 - par «stalinisme» qu'elle agit contre le développement des luttes sociales. C'est désormais son réformisme social-démocrate qui justifie l'autoritarisme d'une direction qui, il est vrai, peut encore s'appuyer sur les «beaux restes» de l'appareil - ses rouages, ses modes de transmission et d'exécution des décisions, sa

mentalité collective - de l'époque précédente. L'autoritarisme et la répression ouvrière ne sont pas l'apanage du «stalinisme»; la sociale-démocratie - de Ebert à Jules Moch - a su être aussi autoritaire et répressive que les appareils stalinien. Et ce jusqu'à l'expérience Jospin dont les ministres de l'intérieur n'ont jamais rechigné à l'ouvrage quand il s'est agi de recourir aux forces de l'ordre pour réprimer les mobilisations sociales: sans-papiers, chômeurs, actions anti-OGM...

Un appareil bureaucratique imprégné de réformisme social-démocrate, qui noie dans des mobilisations œcuméniques et aux mots d'ordre tellement larges qu'ils en perdent tout contenu pratique; une direction syndicale sociale-démocrate qui n'hésitera à imposer, si nécessaire avec brutalité et l'appui de ses rouages fédéraux et départementaux, le respect de son réformisme. Voilà à gros traits la physionomie de la CGT Thibault; voilà ce avec quoi tout mouvement social doit rompre pour déborder le cadre pré-établi des mobilisations bureaucratiques; voilà ce contre quoi ses militants doivent doublement combattre: au niveau pratique contre ces comportements bureaucratiques et anti-démocratiques qui empêchent l'organisation syndicale de devenir le point d'accroche des comités de grève interprofessionnel; au niveau théorique contre un réformisme social-démocrate qui n'ouvre, dans l'analyse actuelle du rapport de forces, d'autres perspectives que la poursuite du mouvement de régression sociale.

### **Le retour de la grève générale sur la scène des luttes sociales**

Ce double constat, mai-juin 2003 avait commencé à l'engager mais n'a pas su ni pu le conduire de manière suffisamment profonde pour contraindre les directions intersyndicales à répondre aux exigences formulées par le salariat en lutte. Mai-juin 2003 a signifié, et c'est là la dernière et principale leçon du mouvement, le retour de la grève générale sur la scène des luttes sociales, sa résurgence comme perspective tangible du combat de classe. Les déclarations réitérées du secrétaire général de la CGT tout au long de ces éprouvantes semaines - «*La grève générale ne se décrète pas*» (au demeurant parfaitement exactes) - révélaient que c'était bien cette réalité de la lutte des classes qui, de manière souterraine, bouillonnait et cherchait à percer derrière ces grèves et manifestations; c'était cette réalité de la lutte des classes que pressentait, ressentait, craignait, combattait et s'efforçait de dénier l'intersyndicale des secrétaires généraux des confédérations en lutte: Thibault, Blondel, Olive et Aschieri!

**Jean-Michel Delaye (à suivre)**

# Horizon des luttes : nos lecteurs aussi s'interrogent...

Je viens de recevoir le n°153 de "A contre courant" et je me pose la question: pourquoi celle qui veut s'appeler "la gauche" ne met-elle pas à son programme, les propositions de Marx à savoir les moyens de productions et les charges "propriété de l'U.E." et limitation du droit de la propriété? Parce que ce fut un échec en Union soviétique?

Mais attention les hommes croyaient encore au "pouvoir" et croyaient que le pouvoir existait. Si nous supprimons le capital financier, que la propriété soit revue aux limites du raisonnable(pensons plutôt au droit d'usage) et comme les charges sont dans le domaine du public, tout travail serait l'invitation faite à chacun de participer au bien de la collectivité mondiale. Le travail ce n'est pas fait pour enrichir une classe ou un Etat, un individu ou une structure, mais c'est un moyen pour l'épanouissement du vivant.

Parce que le ridicule ne tue plus, je me permets de me mêler de ce qui soit-disant ne me regarde pas. N'empêche que la terre est malade de nos violences institutionnelles ou idéologiques, il est temps de mettre la stochocratie au "pouvoir". La stochocratie? Aristote disait que le pouvoir était confié à des citoyens tirés au sort (et non à des élus)mais les lois étaient votées par les citoyens. Comme ils sont tirés au sort, ils expriment toutes sortes de sensibilités, comme ils sont tirés au sort, il ne se prennent pas pour des "élus" mais expriment vraiment leurs convictions (et c'est ce dont on manque le plus) comme ils sont tirés au sort, il n'y a plus de problème de quotas, comme ils sont tirés au sort, les financiers ne pourront plus faire de lobbying, donc ne pourront plus corrompre. Comme ils sont tirés au sort pour un court laps de temps, ils savent qu'ils paieront les conséquences de leur incuries (Il suffit de leur donner un mandat assez court, 6 mois par exemple), comme ils sont tirés au sort tout citoyen de l'U.E. saura qu'il n'est qu'un individu parmi les autres et donc il n'est pas "supérieur" aux autres. Comme il sera tiré au sort, tout citoyen se devra de réfléchir à ce qu'il souhaite pour demain. Ensuite je souhaite que les décisions de ceux qui sont tirés au sort, soient acceptées ou non par les citoyens européens. Je veux la démocratie directe !

Je déteste cette démocratie qui fait une part spéciale aux partis politiques. Les partis sont à mes yeux des personnes qui réfléchissent à demain, mais actuellement, ils finissent par se prendre pour l'"élite". Il est temps de prendre conscience que personne n'est habilité à dire comment autrui doit se conduire. Pas plus la justice que le gouvernement/parlement(ceci dit pour le droit romain ou le droit anglo-saxon). Un mandat de plus de 6 mois favoriserait les magouilles. De plus, je crois que nous nous rendons compte que personne ne sait ce qu'il faut faire, par contre nous savons que nous ne voulons plus la violence.

Le droit de propriété est une violence institutionnelle; il favorise l'héritage (mais celui-ci doit probablement rester car beaucoup ne travaillent que pour leur famille). Quant au moyens de productions et aux charges, il me semble que ça doit sortir des mains des actionnaires ou des entités juridiques, des administrations ou monopole d'état. La préoccupation économique doit ne couvrir qu'une très petite part de notre activité, car celle-ci doit être consacrée à la justice pour le vivant(ici, en Europe et tout autour de la terre)

Et si je dis des choses incompréhensibles je le regrette, peut-être est-ce encore trop tôt. Car je ne crois plus en notre sagesse, par contre je crois que la vie veut encore et toujours plus la participation des humains au coloriage.

**La lettre qui suit, témoignage d'une lectrice d'ACC, est révélatrice de l'interrogation, voire du désarroi, dans lesquels l'ont placée, ainsi que bien d'autres salariés et/ou militants, les bureaucraties syndicales, jouant le rôle de frein devant les aspirations de la base. Et pourtant sa volonté de lutter reste intacte, malgré sa situation de retraitée. C'est ce qui a motivé la décision de la rédaction d'ACC de publier cette lettre, tout en assurant à Esther qu'il n'y a pas d'âge pour s'engager et, dans son cas personnel, pour poursuivre dans son engagement. Nous lui souhaitons bon courage.**

N'ayant pas internet, je voudrais me joindre à l'appel pour construire un réseau intersyndical et interprofessionnel qui nous manque cruellement, mais je ne sais pas si je peux y avoir une place, étant donné que je suis "retraîtée". J'ai milité pendant 4 ans au comité chômeurs CGT des Bouches du Rhône (qui fut puissant par rapport aux autres régions de France, mais où je n'ai vu aucun contact interprofessionnel, ni même avec la CGT-ANPE, encore moins de mise en place de campagnes parallèles avec les salariés, sauf à être manipulés dans des "temps forts"; ces campagnes parallèles sont, pourtant possibles à mon avis). J'ai ensuite milité à A.C.! pendant 4 ans; ce mouvement qui visait à construire un mouvement "hybride" chômeurs/salariés a échoué dans ce sens, puisque la plupart des syndicalistes l'ont quitté; aucun bilan n'est malheureusement jamais fait.

Aujourd'hui, je me tourne vers le SUD qui n'a pas en son sein de structure de défense des chômeurs et précaires !. Je rejoins certains points de l'article de Michel Tommasini sur le syndicalisme (ACC n° 153). "Quels sont les syndicats, les militants révolutionnaires chevronnés qui utilisent une partie de leur temps syndical pour aller syndiquer des chômeurs à la porte des ANPE et des ASSEDIC ? on crève du corporatisme . Idem, je partage ce qu'il dit sur le champ de syndicalisation.

Je suis assez catastrophée par les positions attentistes de toutes les organisations sur la contre-réforme libérale annoncée pour démanteler la Sécu. Mais au delà des constats que nous sommes quelques-uns à faire, que pouvons-nous faire concrètement ? Ma question se situe évidemment dans un cadre de débat éventuel. Il faut savoir que la CGT des Bouches du Rhône a refusé la mise en place d'un collectif large et unitaire de défense de la Sécu, en disant qu'une "intersyndicale" (au sommet, bien sûr) suffisait. On va donc essayer de mettre en place quelque chose, sans savoir si on peut y arriver.

Salutations militantes

**Esther**

**NDLR d'ACC** : Nous publions dans les deux pages suivantes (page 7 et 8) un tract intitulé "*Il n'y a pas de trou de la Sécu !*" et qui émane du "**Réseau intersyndical et interprofessionnel**" dont nous avons publié un appel dans le numéro précédent (ACC n° 154, mai 2004) et qu'Esther évoque dans son courrier. Comme on le verra, en effet, le ton et le fond de ce tract diffusé début juin n'ont rien à voir avec ceux qu'utilisent les "grandes" organisations syndicales. Leurs auteurs proposent, eux, d'élargir l'horizon des luttes !...

Tandis que, page 9, une action est proposée par un groupe de militants sur un thème dont les syndicats de l'Education Nationale auraient dû se saisir depuis longtemps. Espérons qu'au moins ils vont relayer cette campagne partie d'un lycée de Châtenay-Malabry...

# IL N'Y A PAS DE TROU DE LA SECU !

## Il n'y a que des patrons mauvais payeurs créateurs de chômage et de maladies professionnelles

Hausse du forfait hospitalier et de la CSG, franchise de 1 euro non remboursable pour la consultation chez le médecin, restrictions pour accéder à un spécialiste, chasse aux arrêts maladie,... Les mesures annoncées par le gouvernement sont claires : restreindre l'accès aux soins. Si aujourd'hui, après 30 années de combat syndical, la Sécu finance encore 75 % des dépenses médicales (44 % en 1950), le but du patronat est de faire baisser radicalement ce financement socialisé qui lui prend une partie des profits, et augmenter le financement privé (mutuelles et assurances).

Comme pour les retraites, on nous rabâche le « déficit » pour faire passer la régression. Déjà celui-ci ne représente que 3% du budget de la Sécu. Faisons les comptes : exonérations de cotisations sociales non compensées, dettes patronales et de l'Etat, prix de médicaments qui garantissent une rente aux patronats des industries du médicament et des laboratoires, transferts de recettes du régime général des salariés vers les autres régimes de non-salariés,... Tout cela ferait déjà disparaître le « déficit ».

Le gouvernement agit un « déficit » de 14 milliards. Mais les 20 000 cancers par an dus au travail et non reconnus en maladie professionnelle, les dizaines de milliers d'opérations dues aux TMS, tous les accidents du travail non déclarés,... tout cela, qui est à la seule charge de l'assurance-maladie au lieu d'être directement et intégralement payé par le patronat avec la branche AT/MP, représente près de 15 milliards d'euros par an.

Qui en parle ?

Pour autant la situation n'est pas satisfaisante. Les inégalités dans l'accès aux soins sont inacceptables et se creusent. Nombreux sont les ouvriers et les employés (précaires, bas salaires,...) qui doivent renoncer dans l'année à des soins qui ne devraient pas attendre.

Pourquoi ? A cause des déremboursements décidés par l'Etat, des hausses des cotisations mutualistes (les mutuelles acceptent de prendre en charge les déremboursements plutôt que de refuser en engageant le combat contre le gouvernement et le patronat), des décisions de l'Etat de ne pas prendre en charge le 100 % pour tous.

Gouvernement, Medef, CFDT, Mutualité Française et Assurances privées se mettent d'accord pour une « nouvelle gouvernance » de l'assurance-maladie. De quoi s'agit-il ?

En 1967 le syndicalisme a été dessaisi de la Sécu : suppression des élections, suppression de la majorité syndicale et éclatement de la Sécu avec la création de plusieurs branches. Le patronat obtenait là une grande victoire pour sa stratégie de division des travailleurs depuis 1945 (après la sortie des allocations familiales du réseau des caisses de Sécu, la création des retraites complémentaires et de l'Unédic en gestion paritaire au lieu de les intégrer dans la Sécu,...). Aujourd'hui nous sommes devant une nouvelle étape qui signerait l'arrêt de mort de la Sécu.

Le but est d'enlever toute légitimité au syndicalisme pour gérer la Sécu. C'est pour cela que le patronat, qui a quitté les CA de l'assurance-maladie en 2000, se dit prêt maintenant à intégrer le système prévu. Celui-ci verrait l'entrée dans la gestion de l'assurance-maladie des médecins, des mutuelles et des assurances privées, tout cela sous la direction de l'Etat. Le syndicalisme serait réduit à rien. Et après l'assurance-maladie, pourquoi pas la même chose pour la branche retraite avec là aussi l'entrée des assurances, des institutions de prévoyance... ?

L'assurance-maladie serait alors dépecée, laissant des pans entiers aux institutions financières que tendent à devenir de plus en plus les mutuelles (il faut appeler un chat un chat) en concurrence avec les assurances privées. Etatisation et privatisation : les deux revers de la même médaille.

La meilleure défense c'est l'attaque. Oui, il faut combattre la fumisterie du « déficit », les déremboursements, les difficultés à l'accès aux soins, le déni de reconnaissance des maladies professionnelles et la sous-déclaration des AT. Oui il faut revendiquer la prise en charge de tous les soins à 100 % par la Sécu.

Il faut opposer une stratégie syndicale claire face à celle du patronat.

### Paiement des retards de salaires

Les cotisations sociales qui financent la sécu font partie de notre salaire brut (regarde ta fiche de paie).

L'état et le patronat doivent nous payer tous les retards de salaires (dettes et exonérations).

- le montant des dettes de l'état envers la sécurité sociale s'élève 13,5 milliards d'euros pour l'année 2003.
- L'état a détourné 2,7 milliards d'euros au titre des taxes pour l'alcool, 8 milliards d'euros au titre des taxes sur le tabac, 3 milliards d'euros de taxes sur l'automobile, 2,4 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales faisant apparaître un total de 16 milliards d'euros que l'état a volé à la sécurité sociale en 2003.
- La dette des entreprises pour cotisations non versées s'élève à 8,6 milliards d'euros en 2003.
- L'exonération de cotisations patronales s'élève à 16,6 milliards d'euros pour 2003.

**TOTAL DU A LA SECU EN 2003 : 38 ,7 MILLIARDS D' EUROS  
CETTE SOMME REPRESENTE 3 FOIS LE TROU DE LA SECU !  
IL N'Y A PAS DE DEFICIT DE LA SECURITE SOCIALE !**



(source de ces chiffres : cour des comptes et caisse nationale des comptes de la sécurité sociale publié par la revue espace social européen.)

### Unification

Une seule caisse de Sécu pour TOUS les risques : maladie, maternité, AT/MP, retraite, action sociale, famille, dépendance, handicap, chômage). Et donc suppression des branches actuelles et de celles en prévision. Un seul régime pour TOUS les travailleurs. Aujourd'hui les régimes spéciaux sont dans le collimateur. Il faut un régime vraiment GENERAL pour les travailleurs qui garantissent les acquis de plus avancés et relève le niveau de tous les autres.

### Election

Les administrateurs des CA de toutes les caisses (locales et nationales) doivent être élus sur listes exclusivement syndicales : pas de patrons ni de représentants du gouvernement pour gérer notre Sécu ! Aujourd'hui, ni FO, ni la CGT, ni la FSU, ni le G10-Solidaires et ni l'UNSA ne revendiquent le minimum : le retour à la majorité syndicale dans les CA !!

### Pouvoir

Si c'est à nous et à nos représentants de gérer notre salaire socialisé, c'est aussi à nous de conquérir le pouvoir de fixer les taux de cotisations (donc les recettes) et les prestations (ce qui est remboursable), sur la base d'un rapport de forces face au patronat et à l'Etat.

### Démocratie

Pour que notre pouvoir soit réel, la Sécu doit être sous notre contrôle à la base. De nombreuses caisses locales doivent être créées et les élus (locaux et nationaux) doivent rendre des comptes de leurs mandats dans les entreprises et les services sur le temps de travail. Les caisses locales doivent avoir un large pouvoir d'initiative et de gestion et être en lien constant avec les structures syndicales interpro (UL et UD), les syndicats sur les lieux de travail et les élus (DP et CHSCT).

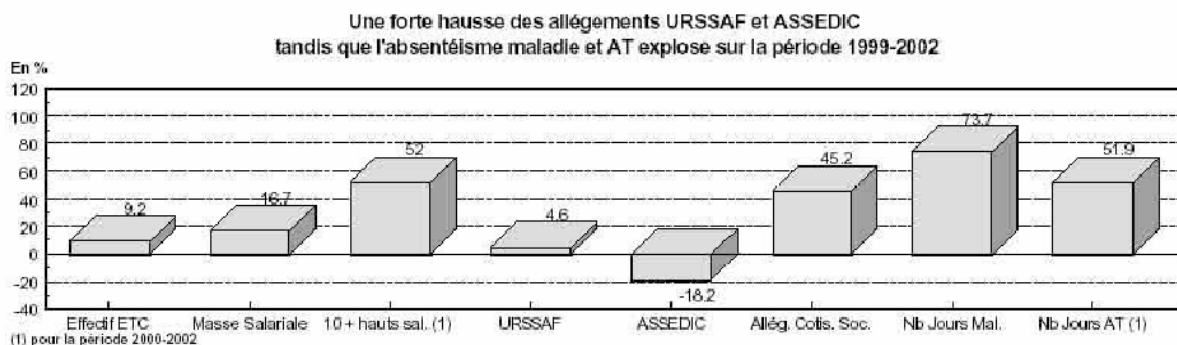
### Des embauches et de meilleures conditions de travail

Le combat pour la défense de l'assurance-maladie est lié au combat syndical quotidien pour la défense des conditions de travail et de la santé des travailleurs.

L'intensification du travail, l'augmentation des cadences, le manque d'embauches entraîne une fatigue accrue pour les salariés concernés. Ce qui veut dire aussi plus d'arrêt de travail, de maladies professionnelles et donc plus de dépenses de sécu. De même, 100 000 licenciements entraînent un milliard d'euros en moins pour financer l'assurance-maladie.

Voici un exemple concret d'entreprise (Magasins Décathlon) pour illustrer ce que nous disons :

## Cotisations sociales et masse salariale (Décathlon National)



1<sup>ère</sup> barre graphique- Le nombre de salariés augmente 2- Le total des salaires augmente 3- Ceux des 10 plus hauts gradés plus vite que le simple ouvrier (tiens,tiens) 4- Les cotisations URSSAF qui financent la Sécu augmentent beaucoup moins que les salaires 5- Les cotisations de l'assurance-chômage ASSEDIC baissent carrément 6- Tous cela parce que le patron de Décathlon comme beaucoup d'autres est exonéré de cotisations (eux ils disent « charges » parce qu'ils veulent pas payer) 7 et 8- Dans le même temps les salariés subissent la pression pour bosser plus et donc sont plus souvent malades et en arrêt ce qui veut dire plus de dépenses pour l'assurance-maladie ! (Source : bilan social)

**Ce tract a été réalisé par des militants du Réseau Syndical Interprofessionnel. Il peut être repris par votre syndicat. Pour nous joindre et rejoindre : [k.lampriere@wanadoo.fr](mailto:k.lampriere@wanadoo.fr)**



# "Appel de Jean Jaurès" à la régularisation générale des sans papiers scolarisés !

Jean-Jaurès a obtenu de haute lutte la régularisation de Sandrina et de Gladys puis de Fanie, trois élèves de ce lycée de Châtenay-Malabry (92), que des lois iniques menaçaient de radier de l'existence légale.

Trois filles, l'une Angolaise, l'autre Haïtienne, la troisième Congolaise de 18 et 19 ans que rien n'aurait distingué de leurs camarades si leurs vies n'avaient été gâchées depuis leur majorité par le refus des autorités de leur accorder le titre de séjour leur permettant de vivre normalement avec leurs familles. La mobilisation des personnels du lycée, des élèves et des parents, les relais qu'ils ont su trouver auprès de personnalités locales et nationales, de centaines d'anonymes aussi, l'écho que la radio, la télévision et la presse ont donné à leur action ont permis d'arracher Sandrina, Gladys et Fanie à la clandestinité. Tout est bien qui finit bien pour elles.

Pourtant, pour quelques cas résolus, des milliers sans doute d'autres jeunes subissent, eux aussi, le drame de la privation du droit à une existence normale, l'obsession de l'interpellation, la peur d'une expulsion pratiquée dans des conditions souvent honteuses vers des pays de misère parfois déchirés par les guerres, l'angoisse d'un avenir bouché par la privation du droit de poursuivre des études supérieures, de travailler, d'avoir un logement, un compte-chèque, de passer son permis de conduire, de bénéficier de la Sécurité sociale, etc. Bref, d'être condamnés à la vie de sous-hommes à laquelle sont réduits les sans-papiers.

Sur le seul lycée Jean-Jaurès (1200 élèves), nous avons contribué à la régularisation de quatre élèves et d'une mère d'élève depuis juillet 2003. Nous avons connaissance de trois autres cas. Depuis 1997, nous avons obtenu la régularisation d'une vingtaine d'élèves, les uns en les aidant dans leurs démarches (constitution des dossiers, accompagnement aux Préfectures), les autres en faisant savoir aux autorités (pétitions, délégations d'adultes et de jeunes aux préfetures, aux audiences de tribunaux) qu'il était inconcevable d'imaginer nos élèves, nos camarades, les copains de nos enfants, menottés, entravés, bâillonnés et scotchés à leurs sièges d'avion pen-

dant que leurs camarades étudieraient paisiblement Eluard (« France, j'écris ton nom, Liberté ») ou Du Bellay (« France, mère des arts, des armes et des lois »). Et que, sans trembler, les profs effaceraient des listes les noms et prénoms des bannis.

Il est impossible que de tels cas n'existent pas ailleurs. Il est du devoir des enseignants, des personnels des établissements, des élèves eux-mêmes et de leurs parents mais aussi des associations de parents d'élèves et des organisations syndicales d'agir pour tirer ces jeunes de l'horreur qui pourrit leur vie.

Pour les élèves concernés eux-mêmes, évidemment. Qui, déjà souvent malmenés par des existences chaotiques (exilés, ayant parfois perdu un de leurs parents et traversé nombre d'épreuves) ne peuvent pas ajouter aux tragédies que sont les biographies de certains d'entre eux, l'angoisse d'être expulsés d'un pays où ils avaient cru trouver un refuge.

Mais aussi pour faire la démonstration aux yeux de nos élèves et de nos enfants, que les discours sur les « valeurs » dont on les abreuve ne sont pas des mots creux. Le comportement de certains hommes publics, politiques et du monde des affaires (vous voulez des noms ?), ont dévasté la tête d'une partie de la jeunesse. Il est du devoir de tous ceux qui ont une mission éducative, à commencer par les enseignants et les parents, de montrer à la jeune génération qu'on dit sans repères, que nos discours sur la justice, l'altruisme, la solidarité, le dévouement à une cause com-

mune ne sont pas des mots vides de sens, tout juste bons à leur faire la morale. Mais que les adultes, certains d'entre eux tout au moins, savent mettre en accord leurs paroles et leurs actes. Et faire ce qu'il faut quand des jeunes sont victimes d'injustice ou plongés dans des situations intolérables.

Pour les jeunes eux-mêmes enfin. Qui, s'ils sont associés à des combats justes, menés avec des moyens autrement efficaces que l'incendie de baignoires et le caillassage de policiers, renouent avec des traditions de solidarité, de combat collectif qui leur permettront peut-être, leur vie durant, de faire en sorte que le monde dans lequel ils sont appelés à vivre soit un peu moins hideux qu'il ne l'est.

Adultes et jeunes des établissements scolaires constituent une force. Elle doit peser pour que cesse la persécution des élèves sans papiers.

Jean-Jaurès ressuscité appelle à la constitution d'un réseau de solidarité avec les jeunes sans papiers scolarisés, à l'échelle nationale (et pourquoi pas, ensuite à l'échelle européenne).

Nous appelons toutes et celles et ceux, jeunes sans papiers scolarisés, enseignants, personnels d'éducation, parents d'élèves, élèves, juristes et avocats, mais aussi les organisations syndicales, les associations, les partis attachés à combattre l'injustice et enfin tous ceux que révolte l'oppression à s'associer à cet appel, à le reproduire, à le faire circuler et à entrer en contact avec nous.

**Nous les invitons à la réunion constitutive du réseau de soutien aux jeunes sans papiers provisoirement appelé LYCEES SANS FRONTIERES. Elle est prévue le samedi 26 juin 2004 à 13h45 Bourse du travail à Paris (rue Charlot; Métro République). Horaire et salle à confirmer.**

Si vous êtes intéressé-e-s, fournissez vos coordonnées (adresse postale, téléphone, e-mail à Lycée Jean-Jaurès (Richard Moyon) 280 avenue Jean-Jaurès 92290 Châtenay-Malabry, 06 12 17 63 81, [lyceessansfrontieres@free.fr](mailto:lyceessansfrontieres@free.fr)



Châtenay-Malabry, le  
1<sup>er</sup> juin 2004

Même si elle n'est pas suffisante pour gagner, une bonne connaissance de la réalité, chiffres à l'appui, est souvent nécessaire pour éclaircir cet "horizon des luttes". Dans le domaine technique et rébarbatif du chiffrage, un collectif - le Réseau d'Alerte sur les Inégalités - a créé un outil qu'il faut rapidement apprendre à utiliser. En réaction à la provocation incessante que représente le CAC 40, ses créateurs l'ont joliment dénommé "Bip 40".

## Bataille idéologique : Bip 40 contre CAC 40

Il y a cinq ans, dans un de ses éditos, ACC plaidait "Pour un CAC 40 prolétarien" (n° 106, août 1999). Si ACC s'est contenté d'en rêver, une équipe s'est attelée sérieusement à la tâche, en créant le Réseau d'Alerte sur les Inégalités (RAI) qui regroupe des chercheurs (sociologues, économistes, juristes...), des militants d'associations comme Droit au logement (Dal), Agir ensemble contre le chômage (AC !), Points Cardinaux, Raisons d'Agir ou le Groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti), des syndicats comme le Syndicat unifié des impôts (Snui - Groupe des 10), la Fédération des Finances CGT, le syndicat CGT de l'Insee...

### Fournir des arguments

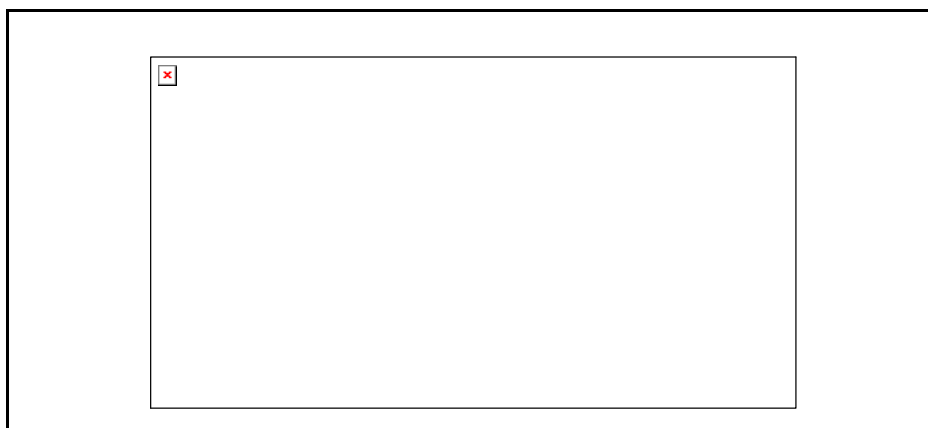
Le RAI analyse les politiques publiques pour y débusquer ce qui conduit à l'aggravation de l'exclusion, afin de fournir des arguments aux mouvements qui, sur le terrain, luttent contre elle. Il a ainsi travaillé à des contre-propositions pour la loi contre les exclusions, le surendettement, l'épargne salariale, la couverture maladie universelle (CMU), la fiscalité ou la prime pour l'emploi. Il a surtout créé un indicateur appelé "**Bip 40**", allusion ironique au CAC 40 du Capital dont on nous impose l'apparition multi-quotidienne dans tous les médias. Comme il ne faut évidemment pas compter sur la bourgeoisie et ses médias pour assurer le même traitement au **Bip 40**, le RAI a créé un site internet ( <http://www.bip40.org> ) d'où est issu l'essentiel des données et des textes de ces deux pages d'ACC. Vous y trouverez la **Lettre du BIP 40** n° 2 qui vient de paraître, et dont le thème est "*Développement durable, progrès social : des indicateurs alternatifs*". Sur ce site [www.bip40.org](http://www.bip40.org), chacun pourra désormais disposer régulièrement d'un point de repère, à la méthodologie claire et transparente. D'ores et déjà, la publication d'une première estimation du **Bip 40** pour l'année 2003 est prévue pour l'automne 2004; les données déjà disponibles montrent qu'il ne faut guère s'attendre à une amélioration.

### Taux de pauvreté monétaire (Insee)



Taux de pauvreté monétaire selon l'INSEE, une courbe politiquement correcte, raisonnablement en baisse.

Le baromètre **Bip 40** des inégalités et de la pauvreté depuis 1982, fâcheusement à la hausse. Le RAI manque visiblement de bons



### Mesure de la cohésion sociale

Une première édition du **Bip 40** - indicateur conçu pour refléter la pauvreté et les inégalités - publiée au printemps 2002 montrait une dégradation généralisée de la cohésion sociale en France entre 1983 et 2000. Les chiffres publiés récemment montrent une amélioration en 2000 et 2001, notamment grâce à la reprise de l'emploi et à certaines politiques publiques (Couverture Maladie Universelle, réforme de la justice) suivie d'une forte hausse à partir de 2002 (voir graphique ci-dessus). Elle n'est pas surprenante : la remontée du chômage, l'augmentation du nombre des ménages très riches, l'explosion du nombre de détenus dans les prisons françaises, l'ac-

croissement des écarts d'espérance de vie entre cadres et ouvriers, etc., ont contribué à faire remonter l'indicateur, manifestement mieux en phase avec l'opinion publique que les indicateurs officiels. Comme son évolution n'est pas monotone, ce baromètre des inégalités et de la pauvreté met en évidence également que la dégradation du tissu social n'est ni continue ni inéluctable.

### La pauvreté absente du débat

Alors que les chiffres du Dow Jones et du Cac 40 sont présents sur tous les médias, la mesure des inégalités et de la pauvreté est largement absente du débat public. Les derniers chiffres officiels sur

les inégalités de revenus en France sont largement dépassés puisqu'ils datent de 1997. Pire encore : les chiffres officiels sur le taux de pauvreté sont biaisés, notamment parce qu'ils ne prennent guère en compte les revenus du patrimoine qui ont explosé depuis une quinzaine d'années. L'Insee affiche ainsi, contre toute évidence, une baisse du taux de pauvreté en France, de 7,1% en 1984 à 6,1 % en 2001 (voir graphique de la page précédente). Il y a vraiment de quoi se scandaliser de la pauvreté... des informations sur les inégalités de revenus, de logement, de santé, d'éducation, et sur les discriminations de toutes sortes qui déchirent le tissu social.

### Les petits caractères des publications de l'INSEE

Même si, comme le dit Pierre Concialdi, un des animateurs du RAI, "le **Bip 40** ne prétend fournir le "vrai" chiffre des inégalités, ce qui serait une illusion, il s'agit de mettre en débat la question des inégalités et de la pauvreté (...) Sur la question précise de la pauvreté, il y a en fait très peu de temps que l'INSEE publie des chiffres dont, en plus, des sources fiscales prennent très mal en compte les revenus du travail indépendant et surtout une grande partie des revenus du patrimoine (...) Seul un lecteur attentif des publications de l'INSEE peut déceler dans les petits caractères des encadrés méthodologiques l'incidence de ces choix sur la mesure

de la pauvreté monétaire. Selon que l'on réimpute ou non ces revenus du patrimoine, la différence n'est pas mince! Le seuil de pauvreté non redressé est de 530 euros (3 500 francs) et le seuil redressé est de 690 euros (4 500 francs). Bien évidemment, le taux de pauvreté est aussi bien supérieur lorsqu'on prend en compte l'ensemble de ces revenus du patrimoine".

### Fonction politique du Bip 40

Pour créer l'indice **Bip 40**, le Rai s'est inspiré des méthodes alternatives développées pour mesurer le bien-être et le développement humain. Ce baromètre, qui recense plus de 60 séries statistiques, embrasse les principaux champs concernés par les inégalités et la pauvreté : travail, revenus, justice, logement, éducation, santé.

Constituer une base de données est



un exercice instructif également quant aux questions qu'une société préfère ne pas se poser. Le système statistique public ne donne aucune vision d'ensemble de la distribution des revenus dans notre société, ce qui est proprement incroyable. Mais d'autres lacunes sont criantes, par exemple sur les discriminations.

L'intérêt du **Bip 40** réside surtout dans sa fonction politique. Contrairement aux pauvres statistiques de la pauvreté que publie l'Insee, il permet aujourd'hui de lancer un avis d'alerte sur l'état de la société française, sur le manque d'ambition des politiques sociales mises en œuvre, sur le caractère multiforme et envahissant des manifestations de la décohésion sociale dans notre pays. La crise de la démocratie se nourrit de tous ces éléments de décomposition.

Seule une réorientation radicale des politiques économiques et sociales, à l'échelle française et européenne, pour-

### Le chômage enraciné

Malgré les vingt milliards d'euros gaspillés chaque année par l'Etat pour les exonérations de cotisations sociales, le taux de chômage demeure élevé. Pourtant la statistique médiatisée a été "nettoyée" de toutes sortes de demandeurs d'emplois, en particulier ceux qui ont travaillé quelques heures dans le mois. Si l'on tient compte, comme le fait le **Bip 40**, de l'ensemble des salariés inscrits à l'ANPE, le chômage a augmenté de plus de 60 % au cours des vingt dernières années. Et, n'en déplaise à ceux qui dénoncent les fraudeurs ou les paresseux, il ne fait pas bon être chômeur : la part des chômeurs non indemnisés dépasse encore les 40 % en 2002, même si elle avait un peu diminué au tournant des années 2000. Les effets de la défunte convention Unedic de fin 2002 ne se feront pourtant sentir dans le **Bip 40** que pour les chiffres de 2003.

Outre le niveau du chômage (tous chômeurs confondus), l'indicateur de chômage prend en compte les inégalités de chômage entre les salariés (entre les femmes et les hommes, les jeunes et les moins jeunes, les ouvriers, les employés et les cadres). Il tient compte aussi de la durée du chômage et de la part des chômeurs non indemnisés. Sur l'ensemble de la période 1983-2002, c'est cet indicateur de chômage qui a le plus contribué à la hausse du **Bip 40**, même si une amélioration sensible a été observée entre

### Santé : l'inégalité la plus radicale

La répartition des richesses, l'organisation de la protection sociale, le niveau des inégalités ont un effet bien plus important en matière de santé que les progrès de la médecine. Le **Bip 40** confirme ce constat : de toutes les statistiques mobilisées, celle qui reflète l'inégalité la plus criante, s'il en faut une, concerne les écarts d'espérance de vie. En 1982, un cadre vivait en moyenne presque cinq années de plus qu'un ouvrier. Vingt ans plus tard, l'écart atteint un niveau record de huit années. Outre l'amélioration des conditions de vie et de travail, l'accès égal aux soins (qu'il s'agirait aujourd'hui de mieux gérer) ou la prise en charge collective des dépenses médicales (que M. Douste-Blazy a prévu de réduire) s'avèrent essentiels pour que la lente progression de la part des soins de santé dans la richesse créée puisse bénéficier également à tous. Ainsi, la création de la CMU a pu constituer un progrès, même si, notamment en raison de ses conditions d'accès, certaines populations en restent exclues. Cependant, parmi les 100 mesures de la récente loi de santé publique, une seule porte directement sur les inégalités. La volonté de «responsabiliser» les patients qui s'affirme aujourd'hui avec les projets de réforme de l'assurance maladie ne peut conduire qu'à un accroissement des inégalités, puisqu'il s'agit de laisser à la charge des patients une part plus grande de la dépense de santé. Après de réels progrès, le droit à la santé pourrait redevenir inaccessible à une part importante de la population.

# Histoire, médias et idéologie dominante

Les deux textes ci-dessous, évoquant la manière dont ont été commémorés les événements de 1944, illustrent bien comment les appareils idéologiques des dominants peuvent s'y prendre pour imposer une certaine vision des choses.

Chercher à apporter un autre éclairage de la réalité n'est pas facile: la lutte est inégale, mais essentielle.

**Censure autour de la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du Programme du CNR du 15 mars 1944**

Des grands noms de la Résistance: Lucie et Raymond Aubrac, Henri Bartoli, Daniel Cordier, Philippe Dechartre, Georges Guingouin, Stéphane Hessel, Maurice Kriegel-Valrimont, Lise London, Georges Séguy, Germaine Tillon, Jean-Pierre Vernant, Maurice Voutey, ont signé un appel à la fois commémoratif et revendicatif, établissant un parallèle dérangeant entre les conquêtes sociales de la Libération inscrites dans le programme du CNR et la casse programmée de la Sécurité. Extraits:

*“Au moment où nous voyons remis en cause le socle des conquêtes sociales de la Libération, nous, vétérans des mouvements de Résistance et des forces combattantes de la France Libre (1940-1945), appelons les jeunes générations à faire vivre et transmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle. Soixante ans plus tard, le nazisme est vaincu, grâce au sacrifice de nos frères et sœurs de la Résistance et des nations unies contre la barbarie fasciste. Mais cette menace n'a pas totalement disparu et notre colère contre l'injustice est toujours intacte. (...) pour que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais :*

*Nous appelons les éducateurs, les mouvements sociaux, les collectivités publiques, les créateurs, les citoyens, les exploités, les humiliés, à célébrer ensemble l'anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance (C.N.R.) adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944: Sécurité sociale et retraites généralisées, contrôle des «féodalités économiques», droit à la culture et à l'éducation pour tous, presse délivrée de l'argent et de la corruption, lois sociales ouvrières et agricoles, etc.*

*Comment peut-il manquer aujourd'hui de l'argent pour maintenir et prolonger ces conquêtes sociales, alors que la production de richesses a considérablement augmenté depuis la Libération, période où l'Europe était ruinée ? (...)*

*Nous n'acceptons pas que les principaux médias soient désormais contrôlés par des intérêts privés, contrairement au programme du Conseil national de la Résistance et aux ordonnances sur la presse de 1944.”*

Parmi les “principaux médias”, il y a **“Le Monde”**, qui a censuré. Les demandes pour que *“le quotidien de référence”* publie l'appel ont été nombreuses, pressantes et polies... Mais que voulez-vous, quand on est coté en bourse et qu'on se laisse porter par le courant dominant, il est plus facile de cracher sur des grévistes d'EDF que d'encourager à se battre pour de nouvelles conquêtes sociales...

## 6 juin : commémoration ou mystification ?

Par leur accumulation et par leur caractère unilatéral, les commémorations du sixième anniversaire du Débarquement sont en train d'installer, dans la conscience collective des jeunes générations, une vision mythique, mais largement inexacte, concernant le rôle des Etats-Unis dans la victoire sur l'Allemagne nazie. L'image véhiculée par les innombrables reportages, interviews d'anciens combattants américains, films et documentaires sur le 6 juin, est celle d'un tournant décisif de la guerre. Or, tous les historiens vous le diront : le Reich n'a pas été vaincu sur les plages de Normandie mais bien dans les plaines de Russie.

Rappelons les faits et, surtout, les chiffres.

Quand les Américains et les Britanniques débarquent sur le continent, ils se trouvent face à 56 divisions allemandes, disséminées en France, en Belgique et aux Pays Bas. Au même moment, les soviétiques affrontent 193 divisions, sur un front qui s'étend de la Baltique aux Balkans. La veille du 6 juin, un tiers des soldats survivants de la Wehrmacht ont déjà enduré une blessure au combat. 11% ont été blessés deux fois ou plus. Ces éclopés constituent, aux côtés des contingents de gamins et de soldats très âgés, l'essentiel des troupes cantonnées dans les bunkers du mur de l'Atlantique. Les troupes fraîches, équipées des meilleurs blindés, de l'artillerie lourde et des restes de la Luftwaffe, se battent en Ukraine et en Biélorussie. Au plus fort de l'offensive en France et au Benelux, les Américains aligneront 94 divisions, les Britanniques 31, les Français 14. Pendant ce temps, ce sont 491 divisions soviétiques qui sont engagées à l'Est.

Mais surtout, au moment du débarquement allié en Normandie, l'Allemagne est déjà virtuellement vaincue. Sur 3,25 millions de soldats allemands tués ou disparus durant la guerre, 2 millions sont tombés entre juin 1941 (invasion de l'URSS) et le débarquement de juin 1944. Moins de 100.000 étaient tombés avant juin 41. Et sur les 1,2 millions de pertes allemandes après le 6 juin 44, les deux tiers se font encore sur le front de l'Est. La seule bataille de Stalingrad a éliminé (destruction ou capture) deux fois plus de divisions allemandes que l'ensemble des opérations menées à l'Ouest entre le débarquement et la capitulation. Au total, 85% des pertes militaires allemandes de la deuxième guerre mondiale sont dues à l'Armée Rouge (il en va différemment des pertes civiles allemandes : celles-ci sont, d'abord, le fait des exterminations opérées par les nazis eux-mêmes et, ensuite, le résultat des bombardements massifs de cibles civiles par la RAF et l'USAF).

Le prix payé par les différentes nations est à l'avenant. Dans cette guerre, les Etats Unis ont perdu 400.000 soldats, marins et aviateurs et quelques 6.000 civils (essentiellement des hommes de la marine marchande). Les Soviétiques quant à eux ont subi, selon les sources, 9 à 12 millions de pertes militaires et entre 17 et 20 millions de pertes civiles. On a calculé que 80% des hommes russes nés en 1923 n'ont pas survécu à la Deuxième Guerre Mondiale. De même, les pertes chinoises dans la lutte contre le Japon -- qui se chiffrent en millions -- sont infiniment plus élevées -- et infiniment moins connues -- que les pertes américaines.

Ces macabres statistiques n'enlèvent bien évidemment rien au mérite individuel de chacun des soldats américains qui se sont battus sur les plages de Omaha Beach, sur les ponts de Hollande ou dans les forêts des Ardennes. Chaque GI de la Deuxième guerre mondiale mérite autant notre estime et notre admiration que chaque soldat russe, britannique, français, belge, yougoslave ou chinois. Par contre, s'agissant non plus des individus mais des nations, la contribution des Etats Unis à la victoire sur le nazisme est largement inférieure à celle que voudrait faire croire la mythologie du Jour J. Ce mythe, inculqué aux générations précédentes par la formidable machine de propagande que constituait l'industrie cinématographique américaine, se trouve revitalisée aujourd'hui, avec la complicité des gouvernements et des médias européens. Au moment où l'US-Army s'embourbe dans le Vietnam irakien, on aura du mal à nous faire croire que ce serait le fait du hasard...

Alors, bien que désormais les cours d'histoire de nos élèves se réduisent à l'acquisition de «compétences transversales», il serait peut-être bon, pour une fois, de leur faire «bêtement» mémoriser ces quelques savoirs élémentaires concernant la deuxième guerre mondiale:

- C'est devant Moscou, durant l'hiver 41-42, que l'armée hitlérienne a été arrêtée pour la première fois.

- C'est à Stalingrad, durant l'hiver 42-43, qu'elle a subi sa plus lourde défaite historique.

- C'est à Koursk, en juillet 43, que le noyau dur de sa puissance de feu - les divisions de Pantzer - a été définitivement brisé (500.000 tués et 1000 chars détruits en dix jours de combat !).

- Pendant deux années, Staline a appelé les anglo-américains à ouvrir un deuxième front. En vain.

- Lorsqu'enfin l'Allemagne est vaincue, que les soviétiques foncent vers l'Oder, que la Résistance -- souvent communiste -- engage des révoltes insurrectionnelles un peu partout en Europe, la bannière étoilée débarque soudain en Normandie...

**Nico Hirt Enseignant, écrivain.**

Dans le cadre de nos échanges avec la revue "Alternative Libertaire", nous publions ci-dessous l'édito paru dans le n° 130 (juin 2004) de ce mensuel. (Site: [www.alternativelibertaire.org](http://www.alternativelibertaire.org) Abonnement un an : 25 euros. Chèque à l'ordre d'"Alternative libertaire" BP 177 75967 PARIS cedex 20 "Alternative Libertaire" est aussi disponible dans les maisons de la presse des villes grandes et moyennes, ainsi que dans les gares parisiennes).

## Contre tous les racismes

1980 : 300 000 personnes descendent dans les rues de Paris pour protester après l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic. Les années 80 sont aussi marquées par les marches des jeunes issu(e)s de l'immigration contre le racisme et pour l'égalité des droits, mais aussi par les manif anti-FN qui attirent des dizaines de milliers de personnes jusque dans les années 90.

1990 : 400 000 personnes font de même après la profanation de tombes juives au cimetière de Carpentras.

Lors de ces mobilisations qui ont marqué la vie politique et les luttes sociales de ce pays, on ne se demandait pas s'il fallait se mobiliser pour une forme de racisme plutôt qu'une autre.

À travers le combat contre la haine raciste qui pouvait toucher une communauté ou des individus pour leurs origines, il s'agissait bien de remettre en cause toute forme de violence et de discrimination raciste.

Quelques années plus tard ce principe ne fait plus sens pour toutes celles et ceux qui veulent communautariser le combat antiraciste, et donc l'instrumentaliser à des fins tout autres que le combat antiraciste.

De ce point de vue la décision de SOS Racisme d'organiser dimanche 16 mai une manifestation contre le seul antisémitisme est un précédent extrêmement grave pour une organisation qui se réclame de l'antiracisme. Une telle dérive doit interpeller l'ensemble des organisations progressistes.

Une initiative consternante alors que des violences racistes visent aussi bien les juifs que les Arabes ou les musulmans et que la grande majorité de la classe politique est engagée dans une campagne raciste antiturque (après celle qui prenant prétexte du port du voile a abouti à une loi antilaïque et pseudoféministe stigmatisant les musulmans) qui donne envie de vomir.

Autant d'actes et de propos criminels qui doivent être dénoncés avec une même énergie.

L'autre motif d'inquiétude, c'est l'apathie de la société française.

La profanation du cimetière juif d'Herrlisheim n'a entraîné que de faibles réactions dans la population.

Celles qui ont frappé des cimetières musulmans ainsi que les dégradations et les attentats contre plusieurs mosquées ont suscité l'indifférence des autorités comme de la population.

Une langueur et une léthargie qui viennent souligner a posteriori le caractère passager de l'antiracisme et de l'antifascisme qui se sont exprimés dans les manifestations de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle.

Il est donc urgent de redonner des repères et de remobiliser contre le fascisme et contre tous les racismes, mais aussi contre tous ceux qui les attisent.

C'est d'abord dans la rue, les quartiers, les écoles et les entreprises qu'ils doivent être combattus et défaits. Nulle part ils ne doivent pouvoir exprimer librement leur idéologie de haine.

C'est l'exemple qu'ont donné les libertaires, à l'appel du SCALP et de la CNT en empêchant une manifestation néonazie de se tenir le 9 mai dernier dans les rues de Paris.

C'est un exemple tout aussi éclatant qu'ont donné les antifascistes et antiracistes britanniques en chassant Le Pen de Grande-Bretagne et en menant actuellement une campagne obligeant les municipalités à dénoncer les contrats qui les lient à des entreprises proches des partis fascistes britanniques.

Réveiller les consciences et remettre antifascisme, antiracisme et combat pour l'égalité des droits au cœur du débat politique, c'est ce que doit viser la grande manifestation que plusieurs organisations, dont Alternative libertaire, comptent organiser et pour laquelle il faut d'ores et déjà mobiliser fortement.

Alternative libertaire, le 17 mai 2004

## NON à un avenir énergétique obsolète, dangereux, polluant !!!

*Lancer aujourd'hui l'EPR ne fera qu'aggraver une situation catastrophique en matière de déchets nucléaires*

Incroyable ! Alors même que divers pays européens sortent du nucléaire, la France décide de construire un nouveau réacteur, dit EPR. Le projet de loi d'orientation sur l'énergie (...) fait la part belle au nucléaire, stérilisant toute possibilité (pourtant cruciale) de changement de cap. Tout était programmé depuis longtemps, seuls prédominent les intérêts économiques du sur-puissant lobby nucléaire. Les collectifs réunis au sein de la Coordination nationale contre l'enfouissement des déchets nucléaires condamnent, et l'orientation donnée à l'avenir énergétique du pays, et les méthodes scandaleuses de non-concertation qui ont accompagné une telle décision.(...)Un nouveau programme électro-nucléaire se construira sur les mêmes bases de désinformation que par le passé. (...)

Le premier programme électro-nucléaire a produit des tonnes de matières radioactives dont la gestion est d'une complexité extrême, sans réponse sérieuse et au coût impossible à chiffrer. Aujourd'hui encore, nul pays au monde ne peut avancer la mise en oeuvre de solutions dignes de ce nom pour les gérer. A dire vrai, la France n'a pas l'ombre d'une solution crédible à proposer.

**(...) Un tel passage en force ne peut que renforcer l'opposition catégorique à toute nouvelle installation d'enfouissement ainsi qu'à la transformation de BURE en site de stockage.**

D'ores et déjà, Coordination et collectifs programment un certain nombre de manifestations : [à Bure, le 29 mai, une stèle a été posée]. En résonance avec le jeûne national qui se déroule à PARIS le 21 juin, des **jeûnes régionaux d'opposition à la politique énergétique de la France et à la gestion de ses déchets nucléaires sont prévus :**

\* à Bar le Duc (Meuse) du 20 au 30 juin. Une vingtaine de personnes, jeunes et adultes, locaux mais aussi régionaux et Allemands jeûneront à tour de rôle, pendant une ou plusieurs journées. Jeûne de sensibilisation pour interpeller la population locale et ses élus, puisque la transformation de Bure en site de stockage va se décider prochainement et que celui-ci est en passe de devenir un enjeu européen.

\* à Aubusson (Creuse) à compter du 28 juin avec pour thématique "vivre sans nucléaire" et en opposition aux projets d'enfouissement des déchets radioactifs. Il sera accompagné de diverses manifestations (ce département a rejeté un pseudo-laboratoire en zone granitique en 2000).

[Extraits d'un communiqué de presse du 24 mai 2004 de la **Coordination nationale des collectifs & Collectifs Bure-Stop contre l'enfouissement des déchets radioactifs** Site : [www.burestop.org](http://www.burestop.org)

Contacts : Corinne François 06 86 74 85 11  
Michel Marie : 03 25 04 91 41 Jean-Pierre Minne (Creuse) 06 89 27 12 04]

# Rencontres et lectures à contre courant

Deux pages de "Rencontres et Lectures" ! De quoi faire des provisions pour les vacances; mais qu'il faudra chercher ailleurs que dans les étals des supermarchés !

## La question sociale

Convaincue de devoir revenir aux sources des idées et des pratiques qui ont fondé la lutte pour l'émancipation des travailleurs (principes de la Première Internationale, de la déclaration de Saint-Imier, des syndicalistes révolutionnaires, de tout ce qui va dans la direction d'une remise en cause de l'Etat et du capitalisme), la revue "**La question sociale**" n'entend pas travailler contre les organisations libertaires d'aujourd'hui mais à côté d'elles. Elle vise à élaborer une culture critique ne se bornant pas à la répétition rituelle des principes sacrés de l'anarchisme, mais s'efforce de se montrer à la hauteur des enjeux dictés par la société où nous vivons. Elle entend contribuer à développer une culture du conflit contre la société et une culture du dialogue entre camarades. Le premier numéro consacre notamment un dossier aux droit et pratiques de grève dans différents pays (Brésil, France, Etats-Unis...), deux textes d'analyse sur les luttes sociales actuelles en France, deux articles d'histoire sur la grève générale. Prix du numéro: 7 euros. Abonnement 3 numéros par an: 20 euros : Chèque à l'ordre de G. Carozza "**La question sociale**" c/o Librairie Publico, 145 rue Amelot 75011 PARIS

## Les jeunes et les relations interculturelles.

Cet ouvrage s'inscrit dans la lignée de publications antérieures touchant à des questions fondamentales telles le regard porté sur l'étranger, qu'il soit immigré ou non, les rapports des jeunes de souche avec leurs pairs issus de l'immigration, l'intégration, les difficultés d'insertion des jeunes - maghrébins notamment - par le travail...

Comme le titre l'indique, il porte sur l'interculturalité des jeunes et sur les relations qu'ils peuvent nouer entre eux et ceci dans un contexte où la peur de l'étranger est mise en exergue et le discours sécuritaire - en filigrane le danger vient de cet autre quest l'étranger - de plus en plus martelé. Dès lors peut-il encore y avoir un sens à vouloir s'engager pour des échanges et des rencontres avec pour finalité le développement des contacts (inter)culturels ?

Oui, répondent les différents protagonistes de ce livre collectif pour qui «*les dynamiques interculturelles, inscrites dans une éthique de la relation à l'autre, représentent une voie d'avenir*».

Et Marie-Hélène Eloy - responsable du centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage de l'Académie d'Amiens (CASNAV) - coordonnatrice de l'ouvrage, insiste : «*à l'heure où se dessine ça et là une tendance à se replier sur soi-même (tendance non naturelle mais provoquée, ndr) il semble utile et nécessaire de rappeler que d'autres voies existent pour faire vivre les valeurs fondamentales de l'humanité, comme la reconnaissance de l'autre, le partage ou la solidarité*». Et le rejet de l'exclusion, pourrait-on ajouter.

L'ouvrage est construit sur l'alternance de récits théoriques d'horizons fort divers et de récits d'expériences susceptibles de proposer au lecteur les clés nécessaires pour comprendre ce qui se tisse dans les rapports entre jeunes d'origines diverses.

Paru aux Editions Licorne, 35 rue Alphonse Paillat, 80000 AMIENS. Prix : 17 euros. Diffusé par LHarmattan, 5-7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 PARIS.

## La lettre à Lulu.

Osera-t-on dire que ce journal, à parution irrégulière, rap-

pelle par sa tonalité certains périodiques tels que CQFD, le Canard Enchaîné ? L'humour tient en effet une place certaine dans la rédaction des articles. La référence à Presse-Océan, Ouest-France nous indique aussi que « La Lettre à Lulu » est une publication locale, centrée sur Nantes, qui n'en tire pas moins à 4000 exemplaires pour une association - loi 1901 - au doux nom de La Luttre à Leuleu.

Le n° 44 de cet « irrégulomadaire satirique » est paru en avril. On peut bien entendu s'abonner. Il en coûte 20 euros pour 10 numéros. Le chèque est à l'ordre « La Luttre à Leuleu », 11 rue des Olivettes, 44000 NANTES.

## Media crisis

Par "Media crisis" (Crise des médias), il faut entendre l'irresponsabilité croissante des mass media audiovisuels (MMAV) et leur impact dévastateur sur l'homme, la société et l'environnement. Il faut prendre en compte aussi la léthargie généralisée du public face à des MMAV agissant délibérément comme des vecteurs d'idéologies violentes, manipulatrices et autoritaires; et se référer également à la méconnaissance chronique et largement répandue des effets que ces mass media audiovisuels produisent sur chacun de nous. Il faut parler du refus quasi-unanime, dans les milieux professionnels concernés, d'engager le moindre débat critique touchant à leur métier. Parler aussi de la répression féroce exercée au sein des MMAV pour maintenir les professionnels dans le rang et réduire au silence toute forme d'expression contradictoire. Enfin, parler de l'obstruction pratiquée par les systèmes éducatifs du monde entier pour barrer l'accès des jeunes aux formes critiques d'enseignement des médias et tout ce qui pourrait les inciter à remettre en cause le rôle et les pratiques des MMAV.

"**Media Crisis**" de Peter Watkins Éditions Homnisphères - Collection Savoirs Autonomes Traduit de l'anglais par Patrick Watkins 272 pages - 19 euros

## Les 12 preuves de l'inexistence de Dieu.

Les Editions Libertaires, 35 allée de l'Angle, Chancre 17190 SAINT GEORGES DOLERON, viennent de rééditer le livre de Sébastien Faure (1858-1942) «**Les Douze preuves de l'inexistence de Dieu**».

Pourquoi une telle réédition ? Parce que, nous disent les éditeurs dans leur préface, «*au jour d'aujourd'hui, c'est-à-dire une bonne demi-douzaine de siècles après le Moyen Age, les croyances religieuses, avec leurs bondieuseries d'un autre âge, leurs niaiseries de toujours, leurs mensonges éhontés, leur irrationnel chromosomique, masochisme pathétiques... n'ont toujours pas disparu du paysage*».

En encore : «*Est-il besoin de le préciser, la vague de religiosité actuelle ne tombe pas du ciel*». *La misère, le chômage, la précarité, l'accroissement des inégalités, l'analphabétisme, l'abêtissement orchestré des masses... ont toujours fait le lit des insanités fascistes et religieuses...*»

Toutefois, ces considérations économiques, sociales, politiques, sociétales n'expliquent pas tout. Il y a, semble-t-il, des causes d'ordre métaphysiques : la peur, chez l'homme, de la mort et plus encore du néant. Doux son invention de Dieu qui relève de son incompréhension à «*comprendre l'alchimie de la vie qui énonce clairement que tout début comporte une fin...*»

Ce texte, publié pour la première fois en 1914, a fait l'objet de centaines de conférences réunissant des milliers de personnes lors desquelles S. Faure répondait, arguments contre

# Rencontres et lectures à contre courant

pseudo arguments (croyances) à ses contradicteurs prêtres et pasteurs. Il est suivi d'un autre texte du même auteur intitulé : «Réponse à une croyance». Le combat, sur ce terrain de l'irrationnel, est manifestement «de toute éternité».

Prix : 10 euros. Chèque à l'ordre de : «Les Editions Libertaires», 35 rue de l'Angle, Chancre, 17190 ST GEORGES DOLERON Tél : 05 46 76 73 10 - Fax : 05 46 76 82 60 - Courriel : [editionslibertaires@wanadoo.fr](mailto:editionslibertaires@wanadoo.fr)

## Energies renouvelables

Sous le titre "**Energies renouvelables, c'est du propre !**", "**les Amis de la Terre**" lancent une nouvelle campagne de sensibilisation - et d'action - à la nécessité de renouveler les énergies pour préserver la planète de l'effet de serre, protéger l'environnement, répondre à une demande croissante d'énergie, aider à lutter contre la pauvreté, contribuer à la création d'emplois... Cette campagne lancée à l'occasion de la Conférence Mondiale sur les Energies renouvelables des 2-3-4 juin, se poursuivra après la conférence, la date limite de participation étant fixée en octobre 2004.

"**Les Amis de la Terre**", soutenus par le réseau "**Sortir du Nucléaire**" éditent un dépliant fort explicite avec carte/pétition à adresser au ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie.

Commande directe aux "**Amis de la Terre**", 28 rue Jules Ferry 93100 MONTREUIL Tél 01 48 51 32 22.

## OGM : Trois documents

C'est la première fois qu'autant de spécialistes et d'associations se regroupent, à la fois pour faire le point sur le dossier des OGM, et pour avancer des propositions concrètes alternatives ce qui en fait un événement majeur à la mesure des enjeux. L'ouvrage qu'ils ont produit "Société civile contre OGM" est un "dossier à charges" dans le grand débat public sur les OGM réclamé en vain aux gouvernements successifs depuis presque 10 ans. Le collectif/auteur regroupe sous la direction de Frédéric PRAT, plusieurs ONG, syndicats et associations françaises : Attac, BEDE, Confédération Paysanne, Coordination Nationale de Défense des Semences Fermières, Ferme de la Bergerie, Fondation Sciences Citoyennes, France Nature Environnement, FRAPNA Ardèche, Geysier, Giet, Greenpeace, Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures, Nature et Progrès, Solagral. Les participants à l'écriture de ce livre sont généticiens, docteur vétérinaire, agro-économistes, économistes de l'environnement, agronomes, biologistes, agriculteurs, mathématiciens, sociologue... Editions Yves Michel - collection écologie - 318 p. - 19 euros - En vente en librairie et sur [www.souffledor.fr](http://www.souffledor.fr) et sur [www.infogm.org](http://www.infogm.org)

L'association InfOGM 2b rue Jules Ferry 93100 Montreuil (Tél: 01 48 51 65 40 Fax: 01 48 51 95 12. Courriel: [eric@infogm.org](mailto:eric@infogm.org), [noisette@infogm.org](mailto:noisette@infogm.org) vient de faire paraître un dossier intitulé "*Produits d'animaux nourris aux OGM : innocuité pour le consommateur ?*" qui fait le point sur les réelles conditions de commercialisation, ainsi que sur les connaissances scientifiques et les mesures législatives en cours concernant un pan important de notre alimentation, les produits alimentaires issus d'animaux ayant été nourris aux OGM. Pour obtenir ce dossier qui est un supplément au n°53 (Mai 2004) du mensuel InfOGM (abonnement annuel au mensuel : 15 euros/an pour 11 numéros) adresser 1,5 euros (+ frais de port) à l'adresse d'InfOGM.

Enfin, la même association édite les actes des trois ateliers et séminaires du Forum Social Européen sur "*OGM, brevets, monopoles sur les semences : résistances et propositions d'alternatives en Europe*" qui se sont tenus à Saint Denis en Novembre 2003. Cette publication a pour objectif de mettre à la portée du public des informations et des réflexions sur des sujets touchant la problématique des OGM mais plus généralement toute nouvelle technologie. Ces actes sont disponibles, en français et en anglais, sur demande à l'association InfOGM au prix de 1 euro l'exemplaire plus frais de port.

## Le "Kit Keuf"

Le RAIDH, Réseau d'Alerte et d'Intervention pour les Droits de l'Homme, présente le «Kit Keuf», guide juridique du contrôle d'identité. Il est diffusé sur Internet sur le site web de RAIDH : [www.raidh.org](http://www.raidh.org) et circule par l'intermédiaire de multiples groupes d'affinités. Le «Kit Keuf» est lancé à l'heure où une institution publique française, la Commission nationale de la déontologie de la sécurité (CNDS), brise enfin le tabou de l'insécurité policière en reconnaissant publiquement son caractère récurrent et sa nette augmentation dans un rapport remis au Président de la République française le 6 mai 2004. Dans le contexte sécuritaire actuel, cet outil pédagogique rappelle les droits et devoirs des citoyens et ceux des forces de l'ordre et agents de sécurité, en recensant les étapes procédurales les plus courantes : relevé et contrôle d'identité, garde à vue, énonciation des droits, droit à contacter un avocat... Le «Kit Keuf» détaille également les procédures de recours dont disposent les citoyens pour sanctionner les comportements disproportionnés des forces de l'ordre : dépôt de plaintes auprès du procureur de la République, interpellation de la police des polices - IGPN, IGS - , saisine de la CNDS, information auprès des autorités administratives compétentes... Le «Kit keuf» offre aux citoyens la possibilité de connaître leurs droits afin de mieux les faire valoir et leur permettre d'entamer des poursuites en cas de violations de ces droits.

## Comores-Mayotte: une histoire néo-coloniale

En 1975, lors de la décolonisation du territoire des Comores, la France viole la règle internationale du respect des frontières en arrachant Mayotte à son archipel. Condamnée plus de vingt fois par l'ONU, cette occupation reste illégale. Ainsi, le rattachement de Mayotte à la France est un facteur de déstabilisation des Comores qui, depuis 1997, sont marquées par une crise politique et institutionnelle sans précédent. Ce dossier noir propose notamment un examen des motivations françaises, dont une présence militaire dans cette région où passent deux tiers du pétrole exporté du Moyen-Orient. L'île de Mayotte se trouve ainsi au carrefour des problématiques de la politique africaine de la France et de la politique de son outre-mer. Ce dossier analyse le processus de domtomisation, puis ses conséquences, notamment pour le reste de l'archipel des Comores, devenu chasse gardée d'une clique de mercenaires, Bob Denard en tête. Il trace également quelques perspectives d'actions destinées à permettre aux Mahorais et aux Comoriens de redevenir maîtres de leur destin. Pierre Caminade. Dossier noir 19. Collection "*Dossier noir*" ISBN 2-7489-0021-9 Format 9 \*18 cm 192 pages Prix 11 euros. Disponible en librairie. On peut aussi le commander aux Editions Agone BP 70072 13192 Marseille cedex 20 Fax 04 91 64 27 03 [www.agone.org](http://www.agone.org) <http://www.agone.org/comoresmayotteunehistoireneocoloniale>



# BULLETIN D'ABONNEMENT

\* \* \*

Abonnement 10 numéros (1 an)

- SIMPLE . . . . . 10 Euros
- de SOUTIEN . . . . . Euros
- Faibles ressources (selon possibilités) . . . . .

(Chèque à l'ordre de: "A Contre Courant")

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

CPPAP N°70783

Dispensé de timbrage

Mulhouse-

**A CONTRE COURANT**

(service abonnements)

BP 2123

68060 MULHOUSE cedex

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 18/06/2004



## Sécu : Dédépère



COMITE DE REALISATION

A. BIHR / L. DALSTEIN / J. FORTCHANTRE / B. SCHAEFFER  
SEB / A. ET D. WALTER

### Sommaire

- Page 1 ..... Edito
- Page 2 ..... La CES : Un syndicat de travailleurs ?
- Page 3 à 5 ..... Quel horizon de luttes ?
- Page 6 ..... Horizon de luttes : nos lecteurs s'interrogent
- Page 7 et 8 ..... Il n'y a pas de trou de la Sécu !
- Page 9 ... Appel de Jean Jaurès (sans-papiers scolarisés)
- Page 10 et 11 ..... Bip 40 contre CAC 40
- Page 12 ..... Histoire, médias et idéologie dominante
- Page 13 ..... Edito AL : contre tous les racismes
- Page 13 ..... Non à un avenir énergétique polluant !
- Page 14 et 15 ..... Rencontres et Lectures
- Page 16 ..... Dédépère

ACC dispose d'un Fax au 03 89 46 29 79 (Pour le 68)

et au 03 25 05 57 57 (Pour le 52)

ACC sur internet : <http://www.acontrecourant.org>

Courriel : [courrier@acontrecourant.org](mailto:courrier@acontrecourant.org)

Impression et Direction de publication :

JEAN FORTCHANTRE 1 rue Victor Hugo  
52100 BETTANCOURT-LA-FERREE